

Avis T&P en vigueur de la série K : Océan Pacifique Ouest - Polynésie Française

A JOUR AU GAN 44/21

Série K - Océan Pacifique Ouest – Polynésie française

- 11 01-T-07 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Archipel des Tuamotu. Îles Gambier. — Fermes perlières.
12 15-T-06 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Raivavae. — Balisage.
13 43-T-06 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Chenal de Faa'a. — Feu.
14 05-T-10 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Raivavae. — Balisage.
14 06-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles Sous Le Vent. Île de Huahine. — Obstruction.
14 42-T-04 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Fakarava. — Obstructions.
16 07-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Bora Bora. — Balisage.
16 07-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Îles Sous Le Vent. Bora Bora. — Balisage.
16 15-T-01 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Île de Toau. — Amer.
16 49-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Tahiti. Presqu'île de Tairapu. — Ferme aquacole.
16 49-T-04 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Tahiti. Presqu'île de Tairapu. Bassin de Tapuaeraha. — Ferme aquacole.
17 12-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti (côte Est). Hitiaa. — Balisage.
17 16-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles du Vent. Île de Moorea. — Travaux.
17 17-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Accès Port Phaéton. — Ferme aquacole.
17 19-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Port Phaéton. — Mouillage. Balisage.
17 25-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. NW Île de Raiatea. Pointe Farepoe. — Epave.
17 40-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Bora-Bora. Pointe Raititi. — Ferme perlière.
18 08-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Marquises. Hiva Oa. — Feu. Balisage.
18 41-T-04 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Bora-Bora. — Epave.
18 44-T-05 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Rangiroa. Passe de Tiputa. — Balisage. Feu.
18 48-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles du Vent. Moorea. — Dispositif de concentration de poissons.
18 48-T-04 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Atoll de Rangiroa. — Dispositif de concentration de poissons.
19 39-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Moorea. — Balisage.
19 50-T-03 Océan PACIFIQUE. — Bouée océanographique.
20 11-T-15 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Gambier. Ile Mangareva. — Balisage. Feu.
20 12-T-10. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Moorea. — Balisage.
20 12-T-11. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles Sous Le Vent. Île Huahine. — Balisage.
20 12-T-12. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Moorea. — Balisage.
20 12-T-13. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Hao. — Obstructions
20 12-T-14. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Anaa. — Coffre d'amarrage.
20 43-T-15. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Ile de Tahiti. Lagon de Punaauia — Obstruction.
20 43-T-16. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles Sous Le Vent. Atoll de Maupihaa. — Balisage.
20 46-T-06. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles Sous Le Vent. Bora Bora. Passe Teavanui. — Balisage. Feu.
20 46-T-07. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles sous le Vent. Île de Huahine. — Balisage. Feu.
20 46-T-08. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Makemo. — Balisage.
20 46-T-09. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Makemo. — Balisage.
20 47-T-16. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Tahiti. — Balisage.
20 52-P-18. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Côte Est de l'Île de Tahiti. — Bathymétrie.
20 52-T-19. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Kauehi. — Balisage.
21 18-T-11. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Toau. — Épave.
21 18-T-12. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Kauehi. — Balisage.
21 19-T-11. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Port de Papeete. — Balisage.
21 37-T-30. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Côte SW de Tahiti. Passe Otiaroa. — Balisage.
21 40-T-11. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Côte Est de l'île de Tahiti. Passe Utofai. — Balisage.
21 40-T-12. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Tairapu Ouest. Pointe Riri. — Balisage.
21 40-T-13. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Gambier. Île de Mangareva. — Balisage.
21 43-T-12. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Tahiti. Presqu'île de Tairapu. Passe Havae. — Balisage.
21 43-T-13. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Bassin de Papeuriri. — Balisage.

11 01-T-07. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Archipel des Tuamotu. Îles Gambier. — Fermes perlières. (MRCC Papeete, Avinav 10-12 du 03/12/10)

Dans les atolls cités ci-après, il existe des fermes perlières qui peuvent constituer un danger pour la navigation. Toutes les informations sur la position précise de ces implantations, peuvent être obtenues auprès du service de la perliculture (tel : + 689 500 013) avec un préavis de 48 h.

Il est préférable de s'informer régulièrement avant passage, les implantations de ces fermes étant susceptibles d'évoluer d'un mois sur l'autre.

Îles de la Société :

Maupihaa (ou Mopélie) (carte 6176)
Tahaa, Raiatea (cartes 6280, 6281, 6282, 6283 et 6284)
Huahine (carte 6434)

Archipel des Tuamotu :

Tikehau (carte 7455)
Rangiroa (carte 7373)
Ahe (carte 7314)
Manihi (carte 7293)
Takapoto et Takaroa (carte 7346)
Arutua et Kaukura (cartes 6421 et 7455)
Apataki (carte 7248)
Toau (carte 7456)
Fakarava (carte 7372)
Faaite (carte 7454)
Aratika (carte 7458)
Kauehi (carte 7329)
Raraka (carte 7260)
Katiu (cartes 7261 et 7455)
Makemo (carte 7453)
Taenga et Marokau (carte 6690)
Raroia et Takume (carte 7457)
Nengonengo (carte 6691)
Hao (carte 7281)
Amanu et Marutea Sud (carte 5878).

Îles Gambier :

Mangareva, Akamaru et Aukena (cartes 6418, 6462, 6463 et 6464).

Voir cartes 5878, 6176, 6280, 6281, 6282, 6283, 6284, 6418, 6420, 6421, 6434, 6462, 6463, 6464, 7260, 7261

2012

12 15-T-06. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Raivavae. — Balisage. (MRCC Papeete, Avinav 12-15 du 06/03/12)

La tourelle blanche située sur le rocher Ahau en 23 51,04 S — 147 40,54 W (WGS 84), a disparu.

Voir carte 6207

2013

13 43-T-06. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Chenal de Faa'a. — Feu. (MRCC Papeete, Avinav 13-49 du 09/10/13)

Dans l'île de Tahiti, le feu (LC 62460) de la bouée latérale bâbord située dans le chenal de Faa'a, à la position 17 34,0 S — 149 37,3 W (WGS 84), opère en fonctionnement désynchronisé.

Voir carte 7460

2014

14 05-T-10. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Raivavae. — Balisage. (MRCC Papeete, Avurnav local 14-1017 du 18/01/14)

Référence : Avis 12 15-T-05. Remplacé.

La balise blanche postérieure de l'alignement à 261,4°, située sur le motu Tuitui et localisée à la position 23 51,52 S — 147 41,93 W (WGS 84), est masquée par la végétation.

Voir carte 6207

14 06-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles Sous Le Vent. Île de Huahine. — Obstruction. (MRCC Papeete, Avinav 14-08 du 27/01/14)

Dans l'île de Huahine, en baie de Maroe, une ancre a été perdue et localisée à la position 16 45,51 S — 151 00,07 W (WGS 84). Les navigateurs sont invités à ne pas mouiller autour de cette position.

Voir carte 6434

14 42-T-04. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Fakarava. — Obstructions. (SHOM, GOP, message 01 NP 0210-BHPF)

Dans l'atoll de Fakarava, à l'ouest de Tatapiri, des lignes d'anciennes fermes perlières avec des bouées entre deux eaux sont signalées aux positions suivantes (WGS 84) :

16 03,23 S - 145 37,95 W ;
16 03,31 S - 145 37,82 W.

Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour et de nuit.

Voir carte 7372

2016

16 07-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Bora Bora. — Balisage. (MRCC Papeete, Avinav 13-33 du 23/07/13)

Référence : Avis 13 31-T-03. Remplacé.

Dans l'île de Bora Bora, la balise latérale tribord passive située au NE du motu Tapu et localisée en 16 29,985 S — 151 46,17 W (WGS 84) est détruite.

Voir carte 7466

16 07-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Îles Sous Le Vent. Bora Bora. — Balisage. (MRCC Papeete, Avurnav Local 09-1149)

Référence : Avis 09 45-T-03. Remplacé.

La navigation est déconseillée à moins de 70 mètres de la balise cardinale Ouest (LDF LC 69210) qui se situe à la position suivante (WGS 84) : 16 29,83 S — 151 42,57 W.

Voir carte 7466

16 15-T-01. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Île de Toau. — Amer. (MRCC Papeete, avurnav local 16-1007)

Dans l'île de Toau, à la passe Otugi, le mât rouge et blanc situé au Nord de l'îlot Teahuroa à la position 15 55,33 S - 145 53,33 W (WGS 84), n'est plus en place.

Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour. Voir carte 7456

16 49-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Tahiti. Presqu'île de Tairapu. — Ferme aquacole. (GEOPOLYNESIE)

Dans le bassin de Tapuaeraha, au Sud du récif Toapai, une ferme aquacole est signalée. Elle est marquée par 4 bouées coniques orange non lumineuses qui sont situées aux positions suivantes (WGS 84) :

17 48,645 S — 149 18,096 W ;
17 48,687 S — 149 18,083 W ;
17 48,650 S — 149 17,970 W ;
17 48,609 S — 149 17,997 W.

Voir cartes 6525, 6717

16 49-T-04. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Tahiti. Presqu'île de Tairapu. Bassin de Tapuaeraha. — Ferme aquacole.
(GEOPOLYNESIE)

Dans le bassin de Tapuaeraha, au SW de la Pointe Pautu, une ferme aquacole est signalée. Elle est marquée par 4 bouées blanches sphériques, non lumineuses, qui sont situées aux positions suivantes (WGS 84) :

17 47,298 S — 149 18,659 W ;
17 47,298 S — 149 18,666 W ;
17 47,306 S — 149 18,667 W ;
17 47,306 S — 149 18,661 W.

Voir cartes 6525, 6717

2017

17 12-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti (côte Est). Hitiaa. — Balisage. (GEOPOLYNESIE)

Dans la Passe de la Boudeuse, à l'Est de Hitiaa, la balise tribord verte, à la position 17 36,08 S — 149 17,92 W (WGS 84), n'a plus son voyant.

Voir carte 6956

17 16-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles du Vent. Île de Moorea. — Travaux. (JRCC Tahiti, avinav 17-11 du 04/04/17)

Dans l'île de Moorea, partie Est de la baie de Cook, l'accès à la partie Sud du débarcadère situé à la position 17 29,32 S — 149 49,11 E (WGS 84) est interdit ainsi que son approche à moins de 3 m en raison d'obstacles représentant un danger à la navigation.

Voir carte 6657

17 17-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Accès Port Phaéton. — Ferme aquacole. (JRCC Tahiti, Avinav 17-13 du 14/04/17)

1 - Au Sud de la Pointe Teauaa, une ferme aquacole se situe à la position 17 44,907 S - 149 19,965 W (WGS 84).

2 - Absence de signalisation nocturne.

3 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de nuit comme de jour.

Voir carte 6717

17 19-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Port Phaéton. — Mouillage. Balisage. (GEOPOLYNESIE)

1 - Dans le bassin de Tohautu, 7 petites bouées sont signalées entre les positions 17 45,00 S — 149 19,96 W et 17 45,09 S — 149 19,84 W. Ces bouées ne possèdent pas de marque de nuit. Elles marquent des mouillages destinés à une ferme aquacole.

2 - Dans la passe qui sépare le récif Matuu du récif Temaino, 2 petites bouées non lumineuses se situent aux environs de la position 17 45,72 S — 149 19,83 W. Ces 2 bouées marquent 2 mouillages réservés à la pêche.

3 - Toutes positions en WGS 84.

Voir carte 6717

17 25-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. NW Île de Raiatea. Pointe Farepoe. — Epave. (JRCC Tahiti, Avinav local 17-1086)

1 - L'épave d'un voilier à demi-immérgé est signalée à la position 16 44,18 S - 151 29,22 W (WGS 84). Cette épave est marquée par une bouée.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de leur navigation de jour comme de nuit.

Voir cartes 6280, 6282

17 40-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Bora-Bora. Pointe Raititi. — Ferme perlière. (GEOPOLYNESIE)

1 - Dans le Sud de l'île de Bora-bora, à la Pointe Raititi, une ferme perlière est signalée à la position 16 31,978 S — 151 44,867 W (WGS 84).

2 - Cette ferme est marquée par des bouées sphériques et ne possède pas de marquage de nuit.

Voir carte 7466

2018

18 08-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Marquises. Hiva Oa. — Feu. Balisage. (JRCC TAHITI, avurnav local 17-1186)

1 - Dans la baie de Tahauku, en raison de travaux de confortement du musoir de la digue, le pylône vert (LC 53820), à la position 09 48,30 S — 139 01,90 W (WGS 84), a été retiré et remplacé temporairement par une bouée de marque spéciale jaune avec feu jaune à éclats au pied de la digue côté chenal.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7354

18 41-T-04. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. Bora Bora. — Epave. (JRCC Tahiti, avinav 18-07 du 22/08/18)

1 - Dans le NW du motu Toopua, un voilier a coulé à la position 16 30,77 S — 151 46,15 W (WGS84).

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7466

18 44-T-05. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Rangiroa. Passe de Tiputa. — Balisage. Feu. (PF, Station pilotage)

1 - Dans la passe de Tiputa, la balise latérale tribord lumineuse (LC 55580) à la position 14 58,68 S — 147 37,94 W (WGS 84) est signalée disparue.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour et de nuit dans cette zone où les courants peuvent être forts.

Voir carte 7373

18 48-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles du Vent. Moorea. — Dispositif de concentration de poissons. (JRCC Tahiti, avurnav local 18-1096)

1 - Dans le NE de Moorea, le dispositif de concentration de poissons situé à la position 17 22,5 S - 149 46,0 W (WGS 84) est signalé disparu.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 6658

18 48-T-04. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Atoll de Rangiroa. — Dispositif de concentration de poissons. (JRCC Tahiti, avurnav local 18-1093)

1 - Dans l'ENE de la passe de Tiputa, le dispositif de concentration de poissons situé à la position 14 57,05 S - 147 32,00 W (WGS 84) est signalé disparu.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7373

2019

19 39-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Moorea. — Balisage. (GEOPOLYNESIE, courriel du 27/07/19)

En baie d'Opunohu, la bouée sphérique jaune "PGEM" à la position 17 29,3 S — 149 51,0 W (WGS 84), est signalée disparue.

Voir carte 6657

19 50-T-03. OCEAN PACIFIQUE. — Bouée océanographique. (Taunton, 19-6384 (T))

Référence : Avis 18 50-T-03. Remplacé.

1. La NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) entretient dans l'Océan Pacifique un ensemble de bouées du système ATLAS (Autonomous Temperature Line Acquisition System).

2. Ces bouées grises, de 2 m de diamètre et avec des réflecteurs radar, sont mouillées aux positions suivantes (WGS 84) :

8 01,7 N — 94 58,30 W	5 00,5 N — 154 57,9 W
5 03,6 N — 94 57,30 W	1 59,2 N — 154 58,4 W
1 56,7 N — 95 28,20 W	0 00,4 N — 154 56,4 W
0 04,3 N — 95 34,20 W	1 58,4 S — 155 01,4 W
1 58,8 S — 95 11,90 W	4 59,3 S — 154 58,7 W
4 57,8 S — 94 59,30 W	8 15,7 S — 155 03,4 W
8 00,0 S — 95 15,10 W	7 59,7 N — 170 05,6 W
8 02,2 N — 110 10,3 W	5 00,1 N — 170 00,7 W
5 00,1 N — 110 03,5 W	2 01,7 N — 170 00,6 W
2 00,9 N — 110 02,9 W	0 02,1 S — 170 01,4 W
0 01,9 N — 109 55,1 W	2 09,6 S — 170 01,9 W
1 58,3 S — 109 57,0 W	5 00,6 S — 170 00,7 W
4 58,4 S — 109 58,8 W	7 23,9 S — 168 24,3 W
7 57,5 S — 110 04,8 W	7 59,9 N — 179 53,3 W
8 01,4 N — 125 00,7 W	5 00,6 N — 179 53,9 W
5 04,2 N — 124 57,2 W	2 01,6 N — 179 50,2 W
1 57,6 N — 125 04,4 W	0 02,4 N — 179 57,1 W
0 10,9 S — 124 23,1 W	1 59,5 S — 179 52,6 W
2 06,0 S — 124 52,0 W	4 59,4 S — 179 43,6 W
4 59,4 S — 124 57,4 W	8 00,6 S — 179 56,5 E
7 58,8 S — 124 59,0 W	8 03,5 N — 165 08,2 E
9 00,1 N — 140 14,9 W	5 04,8 N — 165 00,4 E
5 01,3 N — 139 59,8 W	0 04,1 N — 165 09,7 E
1 58,2 N — 140 02,0 W	2 00,0 S — 165 00,0 E
0 02,0 N — 139 56,3 W	5 01,0 S — 165 10,0 E
2 02,6 S — 140 01,6 W	2 02,0 N — 164 59,7 E
5 00,2 S — 139 55,1 W	7 57,8 N — 155 00,2 W

3. Il est demandé aux navires de passer à plus de 5 M de ces bouées.

Voir cartes 6607, 6671, 6817, 6880, 6964, 7021, 7023, 7166, 7271, 7368, GB4506, GB4615, GB4617, GB4618, GB4619, GB4802, GB4811

2020

20 11-T-15. OCÉAN PACIFIQUE. Îles Gambier. Île Mangareva. — Balisage. Feu. (Shom, GOP, FE 9 Shom/GOP/BHPF/NP du 21 février 2020)

Le long du chenal d'accès à Totégégie, la bouée latérale tribord lumineuse (LC 61280) située à la position 23 05,52 S — 134 54,02 W (WGS 84) et marquant un fond de 3,1 m, est signalée disparue.

Voir carte 6464

Voir livre des feux LC

20 12-T-10. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Moorea. — Balisage. (JRCC Tahiti, avinav 20-10)

1. Dans l'île de Moorea, chenal de Maharepa, l'espar noir et blanc localisé à la position 17 28,59 S — 149 47,60 W (WGS 84) n'est plus en place.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 6657

20 12-T-11. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles Sous Le Vent. Île Huahine. — Balisage. (JRCC Tahiti, avinav local 20-1002)

1. Sur l'île de Huahine, passe Farerea, la bouée latérale bâbord lumineuse (LC 66640) localisée à la position 16 44,79 S — 150 58,32 W (WGS 84) a perdu son voyant cylindrique radarisable.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 6434 - Voir livre des feux LC

20 12-T-12. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles du Vent. Île de Moorea. Baie de Vaiare. — Balisage. (JRCC Tahiti, avurnav local 20-1013)

1. Dans l'île de Moorea, dans la baie de Vaiare, l'espar noir et blanc localisé à la position 17 31,349 S — 149 46,697 W (WGS84) a disparu.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 6658

20 12-T-13. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Hao. — Obstructions. (JRCC Tahiti, Avinav 20-08 et avinav 20-09)

1. Une ligne perlière abandonnée entre deux eaux d'une longueur d'environ 70 mètres est signalée entre les positions : 18 06,72 S — 140 54,48 W et 18 06,69 S — 140 54,49 W.

2. Une ligne perlière abandonnée entre deux eaux d'une longueur d'environ 150 mètres est signalée entre les positions : 18 05,93 S — 140 55,85 W et 18 05,99 S — 140 55,87 W.

Cette ligne perlière se trouve dans une zone réservée au mouillage des navires.

3. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour et de nuit. (WGS 84)

Voir carte 7281

20 12-T-14. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Anaa. — Coffre d'amarrage. (JRCC Tahiti, avurnav local 20-1003)

1. Le coffre d'amarrage situé au NW du village Tukahora en position initiale 17 20,23 S — 145 31,48 W (WGS 84) a disparu.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7261

20 43-T-15. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles du Vent. Île de Tahiti. Lagon de Punaauia. — Obstruction. (JRCC Tahiti, avurnav local 20-1080)

1. Dans le lagon de Punaauia, une canalisation de diamètre 100 mm et d'une longueur d'environ 130 m est signalée entre les positions suivantes :

17 34,52 S — 149 37,17 W et 17 34,53 S — 149 37,09 W (WGS84).

2. La moitié Est est ancrée sur le fond ; la moitié Ouest se situe entre deux eaux, remontant à une profondeur de 2 m.

3. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour et de nuit.

Voir carte 7460

20 43-T-16. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles Sous Le Vent. Atoll de Maupihaa. — Balisage. (JRCC Tahiti, avurnav locaux 20-1073 et 20-1074)

Les deux balises passives situées aux positions 16 47,378 S — 153 57,369 W et 16 47,369 S — 153 57,110 W, sont signalées disparues.

Voir carte 6176

20 46-T-06. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles Sous Le Vent. Bora Bora. Passe Teavanui. — Balisage. Feu. (JRCC Tahiti, avurnav local 20-1113)

1. Au NE de la pointe Teahuatea du motu Toopua, la balise latérale tribord lumineuse (LC 68640) située à la position 16 30,27 S — 151 45,75 W (WGS 84), est signalée absente.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7466

20 46-T-07. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles sous le Vent. Île de Huahine. — Balisage. Feu. (JRCC Tahiti, avurnav local 20-1123)

1. Sur la côte Ouest de Huahine Iti, à l'Ouest de Haapu, la balise latérale bâbord lumineuse (LC 66440) située à la position 16 47,63 S — 151 01,32 W (WGS 84), est signalée disparue.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 6434

20 46-T-08. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Makemo. — Balisage. (JRCC Tahiti, avinav 17-18)

1. Dans la passe Tapuhiria, la balise passive noir et blanc située à la position 16 27,03 S — 143 57,83 W (WGS 84), est signalée disparue.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7453

20 46-T-09. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Makemo. — Balisage. (JRCC Tahiti, avinav 17-19)

1. Dans la passe Tapuhiria, la balise latérale bâbord passive située à la position 16 26,86 S — 143 57,31 W (WGS84), est détruite.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7453

20 47-T-16. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Tahiti. — Balisage. (JRCC Tahiti, avinav 20-12)

1. Sur la côte Sud de Tahiti, au Nord du récif Toaroa, la balise Cardinale Est passive située à la position 17 46,61 S — 149 26,25 W (WGS 84), est signalée détruite.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 6828

20 52-P-18. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Côte Est de l'Île de Tahiti. — Bathymétrie. (GEOPOLYNESIE, courriel du 18 novembre 2020)

1. Sur la côte Est de l'île de Tahiti, dans la passe Faatautia et le chenal Faratahi, des sondes plus courtes que celles cartographiées sont signalées.

2. Les plus significatives sont les suivantes :

2,5 m : 17 38,414 S — 149 18,357 W

11,8 m : 17 38,546 S — 149 18,396 W

15,4 m : 17 37,295 S — 149 18,046 W

(WGS 84)

Voir carte 6956

20 52-T-19. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Kauehi. — Balisage. (FAN, RPC Maroa, courriel du 14 décembre 2020)

1. A l'Ouest du village Tearavero, la balise latérale bâbord (LC 59260), localisée à la position 15 49,48 S — 145 07,01 W (WGS 84), est signalée détruite.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7329

Voir livre des feux LC

2021

21 18-T-11. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Toau. — Épave. (GEOPOLYNESIE, courriel du 26 avril 2021)

1. Une épave découvrante de catamaran se situe à la position suivante (WGS 84) :

15 48,120 S — 146 09,052 W.

2. Cette épave devrait être retirée ultérieurement.

Voir carte 7456

21 18-T-12. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Kauehi. — Balisage. (GEOPOLYNESIE, courriel du 25 avril 2021)

1. Les deux espars blanc et noir qui marquent l'accès au débarcadère de Tearavero, sont détruits.

- Pour celui qui est à la position 15 49,477 S — 145 06,856 W, il ne reste que le socle de béton, immergé.

- Pour celui qui est à la position 15 49,462 S — 145 06,754 W, il ne reste que le socle de béton, découvrant.

2. Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence aux abords de ces positions.

(WGS 84)

Voir carte 7329

21 19-T-11. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Port de Papeete. — Balisage. (Shom, GOP, FE 26 BHPF/NP du 21 avril 2021)

1. Au NE du port de Papeete, dans la passe de Taunoa, la balise jaune passive, à la position 17 31,121 S — 149 32,940 W (WGS 84), a disparu.

2. Cette balise marquant un pâte corallien, il est conseillé de naviguer avec prudence dans cette zone.

Voir cartes 7460, 7461

21 37-T-30. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Côte SW de Tahiti. Passe Otiaroa. — Balisage. (GEOPOLYNESIE, courriel du 08 août 2021)

1. La balise latérale tribord passive en 17 46,30 S — 149 23,87 W est manquante.

2. La balise latérale tribord passive en 17 46,27 S — 149 23,75 W est manquante. (WGS 84)

Voir cartes 6525, 6828

21 40-T-11. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Côte Est de l'île de Tahiti. Passe Utofai. — Balisage. (JRCC Tahiti, Avinav 21-13)

1- Le voyant de la balise latérale bâbord passive, localisée à la position 17 39,69 S — 149 18,45 W (WGS 84) et marquant un pâte de corail à l'Ouest du banc Atavahine, est manquant.

2- Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 6956

21 40-T-12. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Tairapu Ouest. Pointe Riri. — Balisage. (JRCC Tahiti, Avinav 21-17)

1 - La balise bâbord passive, localisée à la position 17 46,87 S — 149 18,64 W (WGS 84), est manquante.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir cartes 6525, 6717

21 40-T-13. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Gambier. Île de Mangareva. — Balisage. (JRCC Tahiti, Avinav 21-16)

1 - Dans l'île de Mangareva, à l'Est de la pointe Teonekura, le voyant de la balise latérale bâbord passive, localisée à la position 23 07,798 S — 134 57,312 W (WGS 84) et marquant le seuil d'Aukena, est manquant.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir cartes 6418, 6463, 6464

21 43-T-12. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Tahiti. Presqu'île de Tairapu. Passe Havae. — Balisage. (PHB Tahiti, courriel du 12 octobre 2021 et JRCC Tahiti, avinav 21-43)

Référence : Avis 21 42-T-30. Remplacé.

1. Au niveau de la passe Havae, au Sud-Est de la pointe Faremahora, l'amer passif blanc et noir localisé à la position 17 51,81 S — 149 14,82 W (WGS 84) est détruit. Il représente un danger pour la navigation.

2. Une bouée provisoire blanc et noir a été mise en place en attendant la reconstruction de cet amer.

3. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir cartes 6525, 7305

21 43-T-13. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Bassin de Papeuriri. — Balisage. (JRCC Tahiti, Avinav 21-50)

Référence : Avis 20 25-T-21. Remplacé.

1. Au niveau du bassin de Papeuriri, au NW de l'îlot Puuru, la balise latérale tribord passive localisée à la position 17 46,278 S — 149 23,937 W (WGS 84) est détruite.

2. L'absence de cette balise, marquant la pointe du récif, représente un danger pour la navigation.

3. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir cartes 6525, 6828